DIX PIASTRES [illegible] Les navires partiront avec exactitude à moins que les arrangements ne soient faits avec celui qui voudra les affréter. Le soussigné fait lui-même son inventaire et expédie les [illegible] LABELLE, huit jours avant l'expédition de chaque navire.

Les avis seront publiés en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par chaque langue pour la première insertion, et soixante sous pour les insertions subséquentes. Le carré sera DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Chaque abonnement pour la campagne ne se a reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

---

POUR ST. MARTINVILLE ET LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le bateau à vapeur **TRANSPORT**, capit. E. Patterson, partira pour les ports ci-dessus, mercredi prochain, 19 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

18 fév DOUMEING & FUSELIER.

---

BATEAU A VAPEUR A VENDRE.

Le nouveau et superbe bateau à vapeur **ANDREW JACKSON**, ayant la chambre en haut, mesurant 100 tonneaux, tirant peu d'eau et ayant d'excellents emménagements pour les passagers. C'est un bateau du premier ordre. On le vendra à des termes accommodants, s'adresser à

TIERNAN, CUDDY & Co.,
encoig. Gravier & Tchonpitoulas.

31 déc

*Paquets réguliers de la Nouvelle-Orléans à St. Martinville, par les bateaux à vapeur* **TRANSPORT & EXPERIMENT.**

Le **TRANSPORT**, capitaine E. Patterson, partira de la Nouvelle-Orléans pour se rendre à Plaquemine, tous les samedis à midi, et de Plaquemine pour se rendre à la Nouvelle-Orléans tous les mardis après avoir débarqué ses passagers avec le bateau à vapeur **EXPERIMENT**, qui arrivera de St. Martinville au village Sauvage tous les lundis, et repartira pour St. Martinville.

Ces bateaux sont pourvus d'un entrepôt pour recevoir les marchandises au village Sauvage, et d'une personne de confiance pour y surveiller. Le Transport n'allant pas plus loin qu'à Plaquemine, pourra en cas de mauvais tems, attendre pour débarquer le fret qui sera mis à son bord.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

(21 déc) DOUMEING & FUSELIER.

---

A VENDRE.

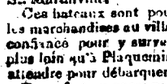

Le bateau à vapeur **WALTER SCOTT**, ayant été complètement réparé, est offert en vente. Pour les conditions, s'adresser au capitaine

Culver, à bord, ou à

10 fév HARRISON, BROWN & CO.

---

POUR BALTIMORE.

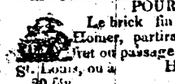

Le brick fin voilier, **WILLIAMS**, capitaine Homer, partira sous peu pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue St. Louis, ou à

HARRISON, BROWN & Co,
30 fév rue Royale, No. 117

---

POUR LA HAVANE.

Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, **BELLA-ANITA**, partira incessamment, il est très bien construit pour transporter des passagers, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
10 fév rue Toulouse, No. 27.

---

POUR MARSEILLE.

Le navire DUBLIN PACKET, capitaine John R. Butler, ayant la principale partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret de 150 balles coton, ou passage (ayant de bons emménagements), s'adresser au capitaine à bord, ou à

14 fév. A. QUERTIER & BOUTIN.

---

POUR TAMPICO.

La goélette **EXPRESS**, capitaine Delrue, ayant une partie de son chargement engagé, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St-Louis, ou à

NARTIGUE & DEBOIS,
13 fév—4 rue de Chartres, No. 134.

---

POUR SANT-YAGO DE CUBE.

La goélette **DORCHESTER**, capit. Salvi, ayant une partie de son fret engagé, partira immédiatement pour le dit port. Pour le reste du fret et pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
16 fév rue Toulouse, No. 27

---

POUR BELIZE (Honduras.)

La goélette **CLEANER**, capitaine Jyrrel, partira dans quelques jours pour le susdit port. Pour fret ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC,
19 fév rue Royale, No. 104.

---

POUR LIVERPOOL.

Le beau navire MARATON, de première classe et doublé en cuivre, capitaine Eldridge; Pour fret de 400 balles de coton, s'adresser à

J. OGDEN & Co.
11 fév Rue du Canal, No. 72.

---

POUR BORDEAUX.

Le navire français **L'EUCHARIS**, capitaine Maissin, partira pour le dit port, le 12 courant fixe. S'adresser pour les conditions du passage, au capitaine à bord, ou à

OSMIN BIGOURDAN,
6 fév rue Toulouse, No. 23j

---

POUR TAMPICO.

Le brick mexicain **GENERAL SANTA-ANNA** ou **BELLO INDIO**, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le dit port. Les marchandises transportées par le dit brick jouiront du privilège du pavillon national de 20 pour cent sur les droits. Pour le complètement du fret, comme pour passage, s'adresser à

M. S. CUCULLU, LAPEYRE & Co,
5 fév rue Toulouse, No. 27

---

POUR TAMPICO.

La goélette **TALBOT JONES**, (construction de Baltimore,) doublée et chevillée en cuivre, capitaine Berry, de 83 tonneaux, portant 500 balles, elle est excellente sous tous les rapports. Pour fret ou passage, s'adresser à

31 jan HARRISON, BROWN & Co.

---

POUR LA HAVANE

Le brick espagnol **TRES-AMIGOS**, partira sous peu, ayant une grande partie de son chargement engagée. Pour le reste ou pour passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à

COURVAL, ACEBO &CO.
22jan

---

A FRETER.

Le brick de première classe **GARNET**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Burgess, du port d'environ 194 tonneaux, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau, No. 13.

17 jan J. OGDEN & CO.

---

POUR TAMPICO.

La goélette **LEONARD**, capitaine Ramon Palomo, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

14 jan TUYES & CO.

---

A VENDRE OU A FRETER,

La barque **LOUISA**, doublée et chevillée en cuivre, (construction de Baltimore,) capitaine Myers, du port d'environ 363 tonneaux, s'adresser

HARRISON, BROWN & Co,
13 jan 117, rue Royale.

---

POUR LE HAVRE.

Le navire de première classe **GROTON**, capitaine R. Baker, partira sous peu. Pour fret de 2 à 300 balles coton ou passage, s'adresser à

Fs. PERRET & GALLY,
11janv rue Toulouse.

---

POUR LIVERPOOL.

Le navire américain **SENATOR**, capitaine Wm. Storey, ayant presque tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret de 150 balles ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord, vis-à-vis le poteau No. 63, ou à

TIERNAN, CUDDY & CO.
8 jan encoig. Gravier & Tchonpitoulas.

---

POUR LIVERPOOL.

Le navire de 1re. classe le **HEROLD**, capitaine Hull, à besoin d'environ 400 barils pour compléter son chargement et partira sous peu, s'adresser à

LOGDEN & CO,
4 jan rue du Canal, No. 72.

---

POUR LE HAVRE.

Le fin voilier navire AL **GUINARE**, capit. [illegible] doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage avec d'excellents emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

TIERNAN & CUDDY,
encoig. Gravier & Tchonpitoulas.

---

POUR [illegible]

La goélette **[illegible]**, capitaine Long, [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à

Tens. TUBY & CO.

---

LETTRES DE CHANGE sur Charleston à vendre

21 jan CHAGER.

---

RÉDUCTIONS ET RÉ[illegible]

[illegible] par les [illegible] New-York, en livres sterl. [illegible] de fret. Ces espèces sont toutes de la dernière fraîcheur, et débarquement des paquebots Arkansas, de New-York.

H. BONNABEL & FRERES,
[illegible] pharmaciens.

---

A *Grand & Louis Pi[illegible]* [illegible] nouveau nom, le même [illegible] François Grand [illegible] Faubourg.

15 fév—1j

---

LOTERIE

[illegible] EN BRONZE, représentant [illegible] de l'Eglise Cathédrale de [illegible] rois de France ont été couronnés.

Il y aura 75 billets [illegible] numéros, savoir: La souscription est ouverte [illegible] chef-d'œuvre est exposé. Les personnes qui désireront souscrire y trouveront la description de cet ouvrage antique, considéré encore de nos jours, comme un ouvrage parfait d'architecture. L'église qui représente cette pendule, existe en France, telle que nous la voyons dans ce chef-d'œuvre, qui est en parfaite opération.

La souscription est ouverte à l'hôtel de M. Bisnop, et ne le sera plus après cette part. Le montant des billets doit être payé à la livraison.

Aussitôt que tous les billets seront placés, on en préviendra le public et l'on tirera la loterie de cette **SUPERBE PENDULE DE BRONZE** représentant le magnifique portail de l'Eglise Cathédrale de Reims

19 fév—19

---

LES soussignés, syndics de la faillite de M. J. B. Ory, invitent les créanciers à présenter leurs comptes en due et bonne forme, d'ici au 1er. mars prochain, afin qu'ils puissent être inscrits sur le tableau de réclamation.

MEL. ANDRY,
25 jan P. DUBERTRAND.

---

*Société d'Agriculture de la Louisiane.*

LA direction de cette Société désire trouver une personne capable de diriger les travaux et l'administration d'une ferme modèle, et assez versée en Agriculture et dans les sciences-y-relatives pour conduire les expériences, en noter les résultats, et en général, s'occuper de tout ce qui se rattache au but principal de la Société.

Les personnes qui désireraient cet emploi, voudront bien faire connaître leurs noms et recommandations par une lettre adressée au soussigné, rue Royale, No. 53.

10 février E. ROUSSEAU, secrétaire.

---

LOUIS MOREAU, *Forgeron.*

A L'HONNEUR de prévenir ses pratiques en particulier et le public en général, qu'il s'est associé le sieur J. BONNIN, et qu'ils se chargeront comme par le passé de tout ce qui est relatif à leur état, en serrurerie et en forge. L'atelier est situé toujours au même endroit encoignure Royale et Quartier, Nos. 70 et 383. Ils espèrent par leur exactitude et la solidité de leurs ouvrages mériter la confiance dont le sieur Moreau a joui jusqu'à ce jour.

La société sera conduite sous la raison de

17 fév—6 MOREAU & BONNIN

---

MARCHANDISES SECHES NOUVELLES.

F. GILLET & CO., *No. 57, rue de Chartres.*

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment considérable de

MARCHANDISES SECHES

Nouvelles, du printemps, et parmi lesquelles se trouvent les articles suivants :

Belle mousseline française peinte; désindes français et anglais; fichus en gaze et mousseline de soie; gants fil d'Ecosse; coutil blanc et écru; toile grise; basin rayé pour pantalons; Basin piqué, blanc et en couleur; gingas de fil; mousselines à carreaux; mousseline Suisse unie et brodée; pavré de fil; un assortiment général de bas et demi bas; gants de soie, blancs et noirs; franges en coton et en soie pour rideaux; paraplues, crêpe rose, bleu et noir; voiles de crêpe noir; rubans à ceinture blanc et noir, do. en couleur; voiles de bobinet blancs et noirs; bobinet uni et brodé; dentelle de fil; do. de bobinet; Mechoupe, Percale blanche et en couleur; ouvré de Rambouchoux imitation madras; soie à coudre noire et assortie, &c.

*Marchandises Sèches du Nord.*

Gingas de coton; Cotonnades à carreaux 7-8 et 4-4; Cotonnade épaisse et croisée; Coton blanc 7-8 et 4-4; Coton écru; Coutil à matelat et un superbe assortiment d'indiennes en couleur.

*Aussi, ayant droit au drawback*

1 balte Pieldetoussa;
2 caisses Mouchairs indienne fond rouge;
5 do. Mouchoirs coton à carreaux;
5 do. Soie à coudre.

N. B.—Ils recevront par le premier navire de Belfast, un assortiment considérable de Toiles d'Irlande, qu'ils pourront vendre à des prix très modérés. 30 jan—3

---

LE soussigné se disposant à partir pour France, sous peu, prie ceux auxquels il peut devoir, de lui présenter leurs comptes, et aussi ceux qui lui doivent de vouloir bien le solder sans délai.

Il offre à vendre, à bon compte, les articles suivants, d'importation récente.

Une riche collection de très belles Pendules dans les plus nouveaux genres; superbe Candelabres bronze et dorés de trois à six lumières; Lampes à suspension en bronze de 5, 6 et 3 lumières; Lampes à cheminées, nouveau genre, à 6 & 12 lumières; très beaux Lustres et demi-lustres dorés et en cristal; grande collection de Tableaux de divers genres, cadres riches et du dernier goût; assortiment considérable de Glaces françaises, de 26 à 70 pouces de hauteur, richement encadrées.

Vases en porcelaine et en bronze très élégants, de formes et dimensions variées.

Grand services complet de porcelaine blanche.
" " " " dorés.
" " " " à fleurs.
" " " " à filet bleu émaillé.
" " à thé et à déjeuner, décors comme ci-dessus.

Grand assortiment de plaqué d'argent, consistant principalement en Porte-Liqueur, do. en boite, Porte-Huiles; Salières Bouts de Table; Sucriers; Pince à Sucre, Plateaux à pain; Candelabres de 2 à 5 branches; Flambeaux de 6 à 14 pouces de haut, do. à verine, do. à Bouillotte; Bougeoirs à huile ronds et carrés.

Ornement doré pour croisée.

Deux très beaux Services à thé en porcelaine, très riches décors; Corbeilles en porcelaine de tout genre et formes.

Guéridons à glace pour dessert, do. en bronze et dorés, à plateaux pour fruits; Porte tiqueur en bonze et dorés; Cafetières à filtre, d'un nouveau genre.

Très beaux Services de table en cristal taillé, do. ordinaire.

Table de centre à dessus de marbre; Lavabo fermant, garniture dorée, do. ordinaire; Toilettes; Tables à ouvrage; Pupitres à musique, petits Guéridons, Corbeilles de mariage, &c.

VALSIN VIGNAUD,
Rue Conti, No. 58, vis-à-vis la Banque de la Louisiane,
14 février

---

ECOLE D'ECRITURE.

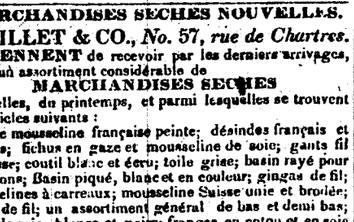

LE système incomparable de M. DUBERTIS, pour enseigner l'écriture la plus élégante, et la plus courante, convenable à tous les états aux affaires de tous genres et adopté à tous les âges, continue d'être enseigné parfaitement en SIX leçons d'une heure chacune.

Aussi l'art agréable de l'écriture abrégée, enseignée en 6 leçons, cette école est située, rue du Camp, No. 43, à l'encoignure de la rue Gravier, Nouvelle Orléans. Il y a une classe exclusive pour les Dames, trois fois par semaine. Son système est limité, il croit inutile de s'entretenir de son système, il se contentera de dire, qu'en Europe, il tient le premier rang et qu'il y est généralement adopté, et que l'Amérique partout, le proclame d'un œil impartial.

On peut voir à cette école des centaines de morceaux d'écritures, exécutés par des personnes de tout âge. L'école est ouverte tous les jours de 10 A. M. à 2 P. M. et de 5 jusqu'à 8 heures du soir.

Ce système diffère entièrement de tous ceux qui ont été pratiqués en Amérique.

M. Dubertis a reçu les plus grande applaudissements et les éloges les plus flatteurs de la part des personnes les plus distinguées d'Angleterre. Son système paraît des plus extraordinaires, sa méthode est sans pareille et au-dessus de ce que le génie humaine a jamais découvert. 5 fév—4m.

---

MAGASIN D'HABILLEMENTS FAITS.

A NEW-YORK.

AU No. 68, PEARL STREET.

LES soussignés marchands en gros, d'habillements, ont en magasin un superbe assortiment de linges faits, pour la printemps, propre pour les marchés du Sud et de l'Ouest. Leur assortiment consiste de tous les articles habituellement demandés pour ces marchés, de toutes les dimensions, de tous les goûts et de toutes les descriptions, &c. &c. et à la satisfaction de ses acheteurs. Ces marchandises sont toutes marquées à des prix fixés, et dans nul cas, aucune déduction ne sera faite.

Un crédit de six mois sera accordé pour des billets payables dans quelque banque que ce soit, et dans tous les cas, lorsque ce terme sera prolongé, un intérêt de 6 pour cent par an sera payé. Une déduction de deux et demi sera faite sur tous les billets payables en ville, et une de duction très libérale sera aussi faite pour comptant.

30 jan—6,1pr VAN EPS & OOTHOUT.

---

A VENDRE par les soussignés, 150 boucauts sucre, 1re. qualité, parfaitement purgé de cette habitation; 33 milliers au dessous de la ville; 100 quarters vin de Champagne 1re. qualité; 100 barils sel raffiné, en paire, pour la table; 5 pipes eau de vie Cognac, 1re. qualité; 60 balles couvertures françaises 3 points de Granier; 2 do. do. vraie 12 points pure laine; 40 caisses vin Bourgogne, Chambertin, Nuits et Romanais, 1re. qualité; 3 caisses robes de mousseline, cuirettes, &c. ayant droit au drawback; 22 balles indiennes françaises ayant droit au drawback, convenables pour les marchés mexicains; 50 balles coton écru 28 pouces; 20 do. 37 do; 1 caisse fil blanc 45 do; 1 do. do. brick; 4 pipes Genièvre de Hollande, 1re. qualité; 1 baril Muscade.

T. MOSSY & CO.
[illegible] Conti, No. 30:

---

[illegible] L'Echerie [illegible] Royale, [illegible] Emilion, [illegible] Romac, Cenac &c. des années 1827;
Blanc Haut Barsac, 1825 et 1827;
Bergerac, 1827;
Eau-de-vie de Cognac, 4ème. preuve en demi-pipes [illegible] importation antérieures—Vins rouge en barriques en qualités, des années 1822, 1825, 1827 et 1828;

Ainsi qu'un grand assortiment Eau-de-vie des années 1817, 1827, 1828 et 1831, par [illegible] demi pipes, 1-4, &c

Ainsi que de l'Anizette sortie [illegible] liqueurs, &c.

23 déc FRS. LAFAYE.

---

CONFITURES DE L'OUEST & DE CANTON

LE soussigné vient de recevoir et a en magasin, une nouvelle provision de confitures de l'Ouest et de Canton qu'on peut avoir par boite ou jarres de 4 à 6 livres.

Les confitures de l'Ouest comprennent [illegible] pêches, prunes, [illegible] et pommes, d'après celles de Canton contiennent six variétés dans chaque boite. S'adresser à

WM. SMITH,
rue de la Douane, No. 85.

Aussi en magasin des sauces de poisson et viandes, gelées et citrons, confitures du nord et de la Havane des herbes &c. 6 jan

---

J. R PUTNAM, *DENTISTE.*

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il demeure actuellement dans la maison récemment occupé par le docteur Mer, à l'encoignure des rues du Canal et Royale, ou on pourra le trouver depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après-midi, prêt à remplir les devoirs de sa profession. Il invite les personnes qui désirent l'employer et le consulter, à venir chez lui, vu qu'il lui est impossible de sortir durant cette partie de la journée (excepté en cas d'indisposition), il a pour les personnes qui l'honoreront de leur visite un salon distinct et séparé, des appartements de sa famille, et où elles peuvent être tout-à-fait en part.culier pendant l'opération ou en attendant ses services s'il se trouvait occupé. Ses prix sont ceux sanctionnés par l'usage dans sa profession et il n'en départira que pour les personnes de moyens limités ou pour les familles qui l'honoreront de leur confiance ; dans ce cas il fera une déduction raisonnable. N'ayant aucun aide et voulant toujours qu'on le trouve chez lui, il est évident qu'il ne peut tenir de comptes et collecter lui-même ce qui lui est dû, il prie donc les personnes qui recevront ses services de vouloir bien régler au moment où aussitôt qu'ils le jugeront convenable, plusieurs personnes s'étant offensées de se voir présenter des comptes par un tiers commis à cet effet. Il espère que l'on sera ponctuel aux rendez-vous donnés, ou qu'on l'avertira à temps, la négligence à cet égard pouvant être d'un grand inconvénient pour d'autres personnes, et lui causant toujours à lui-même une perte de temps. Il prie les personnes qui lui doivent pour services rendus durant la dernière saison de vouloir bien venir régler leurs comptes. 30 nov

---

A VENDRE—L'esclave Mele, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse. Pour les conditions, s'adresser à TOURNE & DECKWITH,
27 jan rue de la Nouvelle-Levée, No. 23.

---

RECU par l'Eucharis, venant de Bordeaux, et à vendre à la pharmacie de P. Landes & co., rue de la Levée, No. 8.—Baume prophylactique, anti-cholérique, spécifique contre le choléra, élixir odontalgique, poudre d'entifrice, élixir tonique et vermifuge, do. cosmétique, liqueur aromatique dite le bouquet des vins. Le tout étiqueté et accompagné d'un prospectus qui indique à quel usage s'emploient ces médicaments composés et la manière de s'en servir. 29 jan

---

DROGUERIES, &c.—Essence de Térébenthine; alcool, plantes médicinales, briquets, anis étoilé, bandages de toute espèce, brosses à dents, mortiers assortis, pôts de toutes grandeurs, Sangsues de choix, &c., reçus dernièrement et à vendre par les soussignés.

H. BONNABEL & FRERES,
29 jan pharmaciens, rue Tchoupitoulas.

---

**GARLEPIED & Cie.**

CHAUDRONNIERS, POMPIERS,

HYDRAULICIEN ET MECANICIEN.

RUE CONDE, No. 49,

*Entre les rues Dumaine & St. Philippe.*

A L'HONNEUR de prévenir MM. les habitans de la Louisiane qu'il fabrique toutes sortes de Chaudières à Sucre, à Cuite, à Rafinerie, Lampes, Cuillers et Ecumoirs à Sucre, &c. &c.

Il apporte de France les derniers modèles d'Appareils Distillatoires qui y ont été perfectionnés par les meilleurs distillateurs, tels que Dérone, Baglioni, Dérode, Zie. Adam, Bérard, &c. Il est lui-même inventeur et propriétaire d'un nouvel appareil distillatoire qui, sans être aussi expéditif que celui de Dérone et de Baglioni offre à Messieurs les fabricants de Rhum et de Tafia, les mêmes résultats pour les quantités qualités et pour la rectification des Alcools et beaucoup plus de sécurité dans le travail sans être assujetti à cette grande surveillance indispensable pour les autres appareils. Il fabrique toutes sortes d'alambics à cornue, à la Chaptal, à la Beaumé, &c.

Il est également inventeur et propriétaire d'un nouvel alambic rectificateur donnant deux résultats pour un, dans le même espace de tems.

Pour ces chaudières, appareils distillatoires et alambics, il va sur les lieux, fait construire les fourneaux, met les appareils en place et les fait marcher lui même jusqu'à ce que celui qui doit le conduire soit suffisamment instruit. Il fait et confectionne toutes espèces de Pompes à incendies, à Arrosage montées sur brouette, Pompes de puits aspirantes, foulantes et élévatoires (dites anglaises) Pompes à irrigation enlevant une très grande quantité d'eau avec une force bien minime, et cela en raison de ce que ces pompes sont sans pistons, sans aucune espèce de frottement quelconque et ne pouvant pas se déranger en aucune manière. Il en construit dans le même genre pour enlever les sirops ou tout autre liquide bouillant, qui ne laissent rien à désirer pour le service et la solidité et qu'il garantit de tout dérangement.

Il fabrique également des Gardes-robes ou sièges inodores à soupapes hydrauliques qui ne laissent évaporer aucune odeur, les matières fécales y séjourneraient-elles un mois et plus.

Il fabrique encore des Fontaines à filtrer pour épurer dans très peu de tems une assez grande quantité d'eau potable sans le secours d'aucun corps étrangers. Fait toutes sortes de Chaudières à Bière, à Teinture, à Suif, à Cire; Baignoires et leurs cylindres; dito à fourneaux; toutes sortes d'établissements de bains soit publics ou pour maisons particulières; Batteries de cuisine en cuivre et en tôle; Couvertures de maison, dalles, tuyaux de dessente, de conduits et robinets pour fournir l'eau dans les différentes pièces d'une maison, tels qu'il les a établis en 1828 dans le grand Hôpital de Bordeaux.

Il se charge du raccommodage de toutes sortes de chaudières, de l'étamage de toutes sortes de pièces, et de la fabrication de tout ce qui peut se faire en cuivre, en tôle et en zinc.

La modération de ses prix, le fini et la solidité qu'il donne à tout ce qui sort de son attelier, le mettant à même d'assurer les personnes qui l'honoreront de leur confiance qu'elles auront lieu d'être satisfaites. 9 sept

---

ETABLISSEMENT DE MACHINE A VAPEUR.

*No. 120, rue de la Nouvelle-Levée, encoignure St. Joseph.*

LE soussigné informe le public qu'il est prêt à construire toutes espèces de machine à vapeur. Il fournira des ouvrages en fer, des fontes de cuivre et de fer, et fera en ce genre toutes sortes de réparations pour les bateaux à vapeur. Les ordres seront exécutés avec promptitude. Il espère que le public continuera à le patroniser.

J. F. OSBORN,

N B Il a maintenant en main: 1 machine de 15 1-2 pouces à cylindre; 1 do. 11 1-2 do. do.; 1 do. 7 1-2 do. do; 1 do. 6 1-2 do. do. 17 déc—6m

---

A LOUER.

Pour le 1er. de Mars prochain.—Une jolie petite MAISON à étage, bâtie en briques, à l'encoignure des rues Esplanade et Bourgogne, très convenable pour une petite famille. Le dite maison est sise sur un beau terrain de 85 pieds pieds de face sur l'Esplanade. S'adresser à G. MONTAMAT,
19 fév—15,3ps sur le Rail-Road.

---

A LOUER.

La maison en briques à trois étages, (*Free port*) entre les rues du Port et St. Ferdinand, s'adresser à T. NICOLET & Co.
15 fév

---

A LOUER.—Un vaste Magasin d'entrepot, de 80 pieds de longs, sur 40 de large, situé rue St. Philippe, entre Royale & Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au soussigné.

13 jan B. DUPUY.

---

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réglemens, et suivant avis antérieurement donné, les livres de *Transfer* de cette institution, seront clos le 20 du courant, et resteront clos jusqu'au 4 de mars.

Par ordre de la Direction,

19 fév JOSEPH SAUL.

---

BANQUE DES ARTISANS & COMMERCANTS,

19 Février 1834.

JEUDI prochain, on élira un teneur de livres pour la susdite institution; les personnes qui désirent se présenter pour cette place voudront bien s'adresser à la direction.

19 fév JAS. B. HULSEN, caissier

---

EAU DE VIE, 4ème. preuve de Bordeaux, en pipes et 1-2 pipes; 3 caisses serrees; 2 boucauts 1/2 à voile; 1 caisse fleurs artificielles, à vendre par

OSMIN BIGOURDAN, rue Toulouse,
19 jan No. 25, entre Chartres et Levée.

---

Théâtre Ellsler vs. la goélette Mary Flower.

PARDEVANT l'hon. Chs. Gayarré, juge présidant de la cour de cité, en vertu d'un ordre de saisie provisoire, lancé dans cette [illegible] la goélette Mary Flower, ses agrès et [illegible] personnes y intéressées sont par [illegible] avoir à comparaître dans les quinze jours [illegible] répondre à la demande du dit Ths. Ellsler.

19 fév [illegible] REGARD, marshal

---

GENIEVRE DE HOLLANDE—40 pipes Genièvre de Hollande, reçues et à vendre par

TIERNAN, CUDDY & Co.
12 fév encoig. Gravier & Tchoupitoulas.

---

L'ENCAN.

PAR A. B. ROMAN & CANONGE.

IL sera vendu le jeudi, 3 Mars prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 14 février 1834, les bateaux à vapeur et barges et articles suivants, appartenant à la société de Fs. Dugué & co.

1°. Le bateau à vapeur Barataria, avec ses agrès, appareaux et fournitures.

2°. Le bateau à vapeur Ouacha, avec ses agrès, appareaux et fournitures.

3° Douze Barges.
4° Un grand Chaland.
5° Deux petits Chalands,
6° Deux vieilles pirogues.
7° Six Mulets.
8° Sept Bœufs.
9° Soixante cinq pelles.
10° Sept pioches.
11° Deux chevaux.
12° Un vieux dray.
13° Cinq mille (à peut-près) piquets en cyprès.
14° Un lot de planches de cyprès composé de près de sept cent soixante et quinze planches de différentes mesures.
15° Deux milles merrains.
16° Deux cent cinquante cordes de bois à brûler, de cyprès et mêlé.
17° Deux Tentes goudronnées.
18° A peuprès 10,000 barils coquilles.

Conditions : Pour les bateaux à vapeur et les 12 barges, 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et pour le reste, jusqu'à $100 comptant, et au-dessus, 60 jours de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, not. public. 20 fév

---

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 1er. mars, à midi, à la Bourse de Hewlett, il sera vendu, Deux Terrains, situés au faubourg Ste. Marie, aux coins des rues Girod et St. Jean, a une ilet apeupl-és du Bassin, portant les Nos. 13 et 14, sur un plan fait par M. Joseph Pilié, et déposé en l'étude de M. Félix de Armas. Le No. 13, est une encoignure, mesurant 28 pieds 9 pouces à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur à la rue St. Jean, et 110 pieds sur l'autre ligne, et 28 pieds 6 pouces sur la ligne de derrière, de largeur. Le No. 14, mesure 28 pieds 6 pouces face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur de chaque côté et 28 pieds 6 pouces sur le derrière, de largeur, mesure américaine. Les deux terrains seront offerts ensemble.

Conditions : L'acheteur se mettra en lieu et place du vendeur pour un billet de $696, 66 cents payable le 19 février 1835 et la balance du prix d'achat, à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente seront passés chez Félix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. 20 fév

---

PAR J. LEVY & WHITING.

PAR ordre de la Cour des Preuves, il sera vendu le samedi, 1er. de mars prochain, au magasin, rue de la Nouvelle-Levée, No. 35, à 10 heures du matin, pour le compte de la succession de feu Andrew Baker, de la raison de Barnes & Baker. Cette propriété consiste en une quantité de liqueur, de vins, et de comestibles.

Aussi, une partie de marchandises sèches, cotonnade, &c. et un assortiment d'autres articles.

Conditions : Comptant. 20 fév

---

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu, le samedi 22 février 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett,

La belle maison et le terrain No. 318, à l'encoignure des rues Royale et Hôpital, le terrain mesure 46 pieds 10 pouces de face, sur la rue Royale et 90 pieds de profondeur, sur la rue de l'Hôpital, la cour est pavée en briques, écurie, remise, &c. Le tout en bon état et très bien distribué.

Aussi : Le terrain voisin, mesurant 23 pieds de face, rue de l'Hôpital, sur 71 pieds 4 pouces de profondeur. Il y a sur ce terrain une maison de brique, de 4 chambres, 1 écurie, 1 remise &c. Le tout couvert en ardoises.

Aussi : Un terrain dans le faubourg Marigny, formant l'encoignure des rues Victoire et Marigny, ayant 60 pieds de face sur la rue Victoire, et 60 pieds de face et de profondeur sur la rue Marigny, sur lequel terrain il y a une maison bâtie en briques entre poteaux, et couverte en bardeaux, divisée en 6 appartements, une galerie, 3 cabinets, 2 cuisines, porte-cochère, &c.

Aussi : 23 esclaves de l'un et de l'autre sexe; parmi lesquels se trouvent de bons tonneliers, des charretiers, des cochers, des cuisiniers, des forgerons, des paveurs, des blanchisseuses, des repasseuses, des couturières, &c. Les qualités de chacun de ces susdits esclaves seront publiées sur des petites affiches avant et au moment de la vente.

Conditions pour maisons et terrains. 1 et 2 ans de crédit; les acquéreurs des maisons et des terrains pourront prolonger les paiements un an de plus, en payant 10 cent d'intérêt par an.

Pour les esclaves, un de crédit, le tout payable en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Aussi : 13 actions sur le capital de la Presse à Coton de la Levée.

Les conditions seront publiées au moment de la vente. 8 février

---

PAR HEWLETT & BRIGHT.

IL sera vendu samedi, 22 du courant, au café de la Bourse, à midi,

Un mulâtre nommé TOM, âgé d'environ 20 ans, il a été élevé dans cette ville, parle anglais et français, bon domestique de maison, sait soigner les chevaux, et est pleinement garanti. On peut le prendre à l'essai pour peu de jours en s'adressant aux encanteurs. Il n'est vendu pour aucun défaut, mais seulement parce que son maître a trop de domestiques. Si on veut l'acheter à l'amiable il sera vendu à des prix raisonnables à un bon maître.

Conditions ; 6 mois. 8 fév

---

PAR J. LEVY & WHITING.

IL sera vendu, samedi, 22 du courant, à midi, à la Bourse, l'esclave ANN, âgée d'environ 20 ans, excellente domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse. Garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions : 4 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusku'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé, pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 fév

---

PAR T. MOSSY & GARIDEL & F. DUTILLET.

LUNDI, 24 février prochain, il sera vendu, à la Bourse de Hewlett, les Terres divisées par M. Marigny, sous le nom de Mandeville, conformément au plan et observations mentionnées au dit plan et déposé à la Bourse. L'adjudication sera définitive.

Conditions : payables à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

Les petites affiches, pour les détails, paraîtront quinze jours avant la vente.

Les actes de vente seront passés par F. de Armas, not. public, aux frais des acquéreurs. 28 jan

---

Les personnes qui sont dans l'intention d'acheter des terrains à Mandeville, sont prévenues que le 12 du présent, un acte a été signé pardevant Félix de Armas, entre MM. Marigny et Davis, par lequel le dernier s'oblige à livrer pour recevoir le public le 4 juillet prochain, les deux ailes de bâtisses de 120 pieds de long, sur la largeur de 40 pieds, et de faire finir dans 15 mois, toutes les autres bâtisses, conformément au plan déposé à la Bourse de Hewlett.

---

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu le mardi, 25 février courant, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Terrain situé rue Dauphine, No. 298, près de l'encoignure St. Philippe, le dit terrain mesure 32 pieds de face, sur 62 de profondeur; il se trouve bâtie une maison en bois qui rapporte $16 par mois de loyer.

Conditions : 1 et 2 ans, en billets endossés à satisfaction du vendeur et hypothèque.

L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, not. public, aux frais de l'acquéror. 1a fév—6

---

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

SAMEDI, 22 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse de Hewlett,

1. Un Terrain avec la maison en briques et les autres dépendances, situées en cette ville, rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon, le terrain a mesure française, 40 pieds de face et 60 pieds de profondeur; borné d'un côté par M. Brigot, de l'autre par M. L. Castein, et derrière par M. Zénon Cavelier. Cette propriété est sujette à un bail de $300 qui expirera le 1er. novembre prochain.

2. Un Terrain avec la maison en briques et à étage No. 183 et les autres dépendances, situés rue